

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 11

Artikel: Le Musée pédagogique de Fribourg : trente ans d'existence : 1884-1914 [suite]

Autor: Guenoud, Léon

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

f) Lecture et discussion du rapport sur la question mise à l'étude : Rôle du dessin dans l'enseignement des différentes branches du programme ;

g) Propositions éventuelles.

12 h. Banquet à l'Hôtel du Cerf.

HORAIRE DES TRAINS

ALLER

Départ de Châtel-Saint-Denis	5 h. 21
» » Palézieux (sur Moudon)	5 h. 54
» » Morat	6 h. 43

Les trains de Bulle et de la Singine ne correspondent pas pour arriver à Estavayer à 7 h. 43 du matin.

Départ de Fribourg	6 h. 25
--------------------	---------

RETOUR

Estavayer, départ	4 h. 04
» »	6 h. 21

Le train de 6 h. 21 correspond dans toutes les directions.

Dernier train pour Fribourg, la Glâne, la Veveyse 8 h. 09.

DERNIERS AVIS

1° Les participants sont priés de se conformer aux ordres des membres du Comité local. La formation du cortège est de rigueur.

2° Toute répétition de chant est formellement interdite pendant la séance d'étude.

3° Il est recommandé aux membres du corps enseignant de prendre une part active à la discussion.

4° Les cartes de banquet (prix : 2 fr. 50) seront mises en vente à l'entrée du Casino et de l'Hôtel du Cerf.



LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

TRENTE ANS D'EXISTENCE : 1884-1914

(Suite)

10. L'Union des Expositions scolaires.

Nous avons dit plus haut, à la suite de quelles circonstances le Directeur de notre Exposition scolaire avait été amené à proposer la création d'une Union des Expositions scolaires suisses. Il y avait alors en Suisse quatre Expositions scolaires : à Zurich, à Berne, à Fribourg et à Neuchâtel. Quoique

poursuivant un but analogue, chacune d'elles marchait isolément, et c'est le 30 janvier 1893 que, dans une séance tenue à l'Exposition scolaire de Berne, on posait les bases de cette union dont le but était, selon les statuts adoptés depuis, de travailler en commun au développement général de l'enseignement. A cette occasion, M. le Dr Hunziker, délégué du Pestalozzianum de Zurich, félicita le gouvernement de Fribourg de ce qu'il avait eu le courage de créer l'Université en des temps où le matérialisme semblait partout vouloir établir son empire. C'est que Fribourg est encore la patrie du P. Girard.

La première séance des délégués de l'Union des Expositions scolaires eut lieu à Fribourg, le 25 mars 1894. Tous furent d'accord pour constater le besoin qu'avaient nos divers établissements d'être en relations les uns avec les autres. On doit considérer, disent les statuts de l'Union, comme rentrant dans les intérêts généraux et devant en conséquence faire l'objet de l'activité des institutions fédérées, tout ce qui peut servir à augmenter l'importance des expositions scolaires.

Les points suivants intéressent tout particulièrement l'Union :

a) Tout ce qui peut faire connaître au public le but et les tendances des Expositions scolaires ;

b) Tout ce qui peut favoriser les bons rapports avec les autorités en vue d'obtenir, en faveur des Expositions, leur appui moral et financier ;

c) L'obtention de conditions favorables pour les achats en général ;

d) L'achat ou échange en commun, par l'intermédiaire du Département politique fédéral, d'articles divers avec les pays étrangers ;

e) L'entente en commun pour établir, cas échéant, dans les Expositions universelles et nationales, une exposition collective suisse.

Chaque exposition gardait sa pleine liberté d'action dans toutes les questions qui n'étaient pas résolues dans ce règlement ou par les décisions des Conférences.

La deuxième séance eut lieu à Berne, le 8 avril 1884. On y approuva tout le travail fait à Fribourg, et Zurich devint canton vorort. M. le conseiller fédéral Schenk décida de confier à l'Union des Expositions scolaires l'organisation du groupe XVII de l'Exposition nationale de Genève (1896), sauf à augmenter ce Comité restreint des délégués des cantons.

En 1896, l'Union des Expositions scolaires demandait

au Département fédéral de l'Intérieur de porter de 5,000 à 10,000 fr. sa subvention aux expositions scolaires, à répartir en parts égales, d'après le développement de chacune des Expositions.

Au nombre des questions abordées ces dernières années par l'Union des Expositions scolaires permanentes nous devons citer :

1^o Publications de tableaux géographiques et historiques à l'usage des écoles primaires suisses. L'adhésion et l'appui des sociétés de géographie, d'histoire, des Beaux-Arts ont été sollicitées à cet égard.

2^o Etablissement de reliefs de certaines régions caractéristiques, ayant pour but de faire mieux comprendre aux élèves la topographie de notre pays et surtout de les amener à une lecture raisonnée de la belle carte de la Suisse.

3^o Organisation d'une collection restreinte pour les leçons de choses, les sciences naturelles, le calcul, la géométrie, et pouvant être utilisée dans le plus grand nombre possible d'écoles primaires suisses.

11. La Bibliothèque.

Dès 1886, nous sentîmes le besoin de constituer une bibliothèque pédagogique. Celle-ci se composait déjà d'un fort noyau d'ouvrages intéressant l'enseignement. En 1888, afin de commencer le service de cette bibliothèque, M. Genoud donna toute la partie pédagogique de sa bibliothèque, 646 volumes ; M. le recteur Horner, 213 ; la Direction de l'Instruction publique, 140 ; l'année suivante, M. Genoud remit encore 140 volumes.

On commença en même temps une section historique avec une vitrine consacrée au P. Girard. M. Genoud, M. Grangier, professeur, M. Berset, président du tribunal, à Fribourg, M. Gardian, notaire à Estavayer, furent les premiers bienfaiteurs de cette section. M. le D^r Hunziker, directeur de l'Exposition de Zurich, nous remit une quantité de publications relatives au P. Girard, entre autres son premier syllabaire mural.

On décida encore d'établir un service d'échange entre les Musées, puis d'organiser entre eux une circulation de documents scolaires.

Un premier catalogue avait été imprimé en 1889. C'était une brochure de 116 pages in 8^o, à deux colonnes. Il fut tiré à 1,500 exemplaires et envoyé gratuitement à tous les membres du corps enseignant du canton, et, hors du canton, à tous les membres de l'enseignement qui le demandaient.

Il renfermait 34 pages d'annonces, fournies par les éditeurs, ce qui diminua beaucoup nos dépenses. Il fut adressé aussi à tous les éditeurs que nous comptons parmi nos donateurs, ce qui nous valut des envois si abondants qu'une nouvelle édition du catalogue devint bientôt nécessaire.

A la fin 1899, la Bibliothèque comprenait 5,500 volumes. Un nouveau catalogue en fut publié formant un volume de 182 pages sur deux colonnes. Tiré à 2,000 exemplaires, il fut envoyé gratuitement aux Commissions scolaires et au corps enseignant des cantons de Fribourg, Vaud et Valais. Les prêts étant gratuits et les envois par la poste étant alors en franchise de port, le nombre des prêts, en 1900, fut considérable. Il y en eut 1,677 dans le canton de Fribourg, 383 dans le canton de Vaud, 209 en Valais, 140 dans le canton de Genève, 110 dans celui de Neuchâtel, 60 dans celui de Berne, 34 dans le Tessin et 35 à St-Gall.

Mais il subit un ralentissement ensuite d'une réclamation adressée d'un canton voisin à l'administration des Postes du II^{me} arrondissement. Cette administration nous informa, en date du 16 mars 1901, que nous avons droit à la franchise de port pour les envois non inscrits, jusqu'au poids de 2 kilos, échangés avec le corps enseignant du canton de Fribourg, mais non avec le corps enseignant d'autres cantons. Depuis ce moment, bon nombre d'instituteurs du dehors nous demandèrent de les servir par abonnement.

Cependant, les envois continuèrent à affluer au Musée pédagogique. Parmi les plus importants, nous devons signaler ceux de la Direction de l'Instruction publique, ceux de M. Alfred Weitzel et de M. Emile Gremaud, chef de service auprès de cette Direction, de M. le Dr Dévaud, professeur à l'Université, de divers éditeurs à l'occasion du 1^{er} Congrès international de l'enseignement ménager, de la maison Benziger, frères, à Cincinnati (206 volumes magnifiquement reliés), etc.

A la suite du Congrès international de dessin, tenu à Berne en 1904, nous avons reçu 365 planches de dessin et travaux d'élèves des écoles américaines, exécutés sous la direction de MM. Fred. H. Daniels, à Springfield (Mass.), de William A. Baldwin, de Hyannis (Mass.), de Miss James A. Haney, de New-York, d'Arthur W. Dow, de Pratt, Institut de Brooklyn, de Miss Wheeler, à Providence (R. I.).

Nous avons acheté, en 1906, de la famille Paroz, l'ancien directeur de l'école normale de Peseux (Neuchâtel), les manuscrits et la bibliothèque de cet homme d'école, qui offrent beaucoup d'intérêt.

Un deuxième volume du catalogue a été publié en 1909. Il a été, comme le précédent, adressé à tous les membres du corps enseignant de la Suisse romande, et, dans la Suisse allemande, à tous ceux qui le désiraient. Nous avons, dès la publication de ce catalogue, repris l'organisation d'une *Société du Musée pédagogique* qui se composera de toutes les personnes et établissements d'instruction et communes versant une cotisation annuelle de 2 fr. au minimum.

Les périodiques à la disposition des visiteurs du Musée sont en augmentation continuelle.

Voici quelques chiffres comparatifs :

	1892	1897	1905	1908	1910	1912	1914
Pédagogiques	18	22	35	49	59	60	54
Scientifiques	4	8	1	9	15	4	9
Littéraires	2	3	2	7	5	8	10
Divers	2	2	5	—	1	3	6
	26	35	44	65	70	75	79

De ce dernier nombre (1914), il y a 46 périodiques français, 26 allemands, 3 anglais, 1 italien, 1 hollandais, 2 espagnols.

(A suivre.)

LÉON GENOUD.

CAISSE DE RETRAITE

Dans leur assemblée du 28 juin 1913, les membres de la Caisse de retraite avaient à élire le Comité dont la durée des fonctions est de 4 ans. A cette occasion, MM. A. Rosset, président, et H. Guillod, secrétaire, ont cru devoir décliner une réélection. Il ne nous appartient pas de juger les motifs de cette retraite, mais nous sommes certainement les interprètes des sociétaires et du nouveau Comité en présentant à ces deux membres nos sentiments de vive reconnaissance pour les longs et loyaux services qu'ils ont rendus à notre institution.

Le Comité actuel s'est constitué comme suit, le 29 novembre dernier : MM. M. Berset, à Fribourg, président ; E. Gremaud, à Fribourg, vice-président ; P. Lanthmann, à Neirivue, caissier ; Ph. Dessarzin, à Villaz-St-Pierre, secrétaire ; M. Helfer, à Fribourg, membre.

Ce Comité est entré en fonctions le 1^{er} janvier 1914. Il a l'honneur de soumettre à l'approbation de l'assemblée le 78^{me} compte rendu annuel de la Caisse de retraite, comprenant l'exercice 1913. La comptabilité en a été examinée et vérifiée dans une double séance, tenue à Neirivue, le 14 mai. Nous avons eu le plaisir de constater que les comptes sont exacts et les écritures bien tenues. Le dévoué caissier, M. Lanthmann, ne mérite que des éloges pour son excellente gestion.